

## **Gestion de la sécurité et mesures d'urgences**

### **1 ) Nécessité d'un plan d'urgence:**

La gestion efficace d'une situation d'urgence suppose que :

- L'employeur planifie et organise les activités de prise en charge des diverses situations d'urgence;
- Les travailleurs savent comment appliquer les mesures d'urgence;
- L'employeur revoie, après coup, l'intervention d'urgence réalisée et apporte les correctifs nécessaires.

Pour ce faire, l'employeur doit élaborer un plan de mesures d'urgence (PMU).

Ce document prévoit les activités, programmes et systèmes relatifs aux interventions d'urgence, à l'atténuation des sinistres anticipés et au rétablissement de la situation.

(L'organisation des premiers secours fait partie des mesures d'urgence. Votre milieu de travail doit disposer d'un réseau de secouristes formés)

Ce plan est adapté expressément aux activités à bord des navires de la compagnie et prend en considération les principaux dangers potentiels.

### **2 Les principaux dangers à considérer pour établir le PMU**

Plusieurs dangers risquent de se produire en notre milieu de travail:

- Déversement de matières dangereuses;
- Incendie, fuite de gaz et explosion;
- Interruption de services (Blackout ou arrêt MP par exemple)
- Blessure accidentelle nécessitant secours immédiat;
- Espace clos, sauvetage en mer,
- Inondation (Voie d'eau)
- Catastrophe naturelle

Ce plan détermine :

-Des procédures de repérage des dangers, de vérification de l'équipement de la salle des machines, des moyens d'atténuation de ces dangers de manière sécuritaire, de tenue des registres et a pour objectifs principaux de :

- Nommer les responsables de l'évacuation.
- Dresser le plan des lieux.
- Repérer et indiquer les risques.
- Déterminer l'éclairage d'appoint.
- Évaluer le besoin en matériel d'intervention.
- Évaluer le besoin de système d'avertissement d'urgence.
- Prévoir des mesures additionnelles pendant et après une urgence.
- Choisir le point de rassemblement.
- Déterminer les parcours d'évacuation.
- Produire et afficher les plans d'évacuation.
- Établir la marche à suivre pour chaque type d'urgence.

- Former les travailleurs et les secouristes.
- Faire un bilan après tout exercice et toute urgence.
- Tenir un exercice d'évacuation et des exercices de simulation.
- Mettre à jour le plan de mesures d'urgence.

NOTA :(Il est recommandé de faire des exercices de simulation sur les divers dangers qui s'appliquent à votre milieu de travail (blessure grave, fuite de gaz, blackout, voie d'eau, etc.) et non seulement des exercices d'évacuation en cas d'incendie.)

En complément à ce cours théorique, des pratiques dans des cas d'urgence ci-dessous sont également enseignées aux Chef s Mécaniciens

- passer une régulation en manuelle et en local
- isoler une partie de l'installation
- mesure à prendre en cas de black-out
- marche en dégradé de l'appareil à gouverner
- mise en œuvre des dispositifs de lutte contre l'incendie
- mise en œuvre des procédures visant à minimiser les effets d'un accident

1.